



Réalisation d'une enquête de population sur le risque inondation dans le Gard

Note de présentation des résultats

Ipsos / Conseil général du Gard

Février 2005

RESUME

Dans le cadre de sa politique globale de lutte contre les inondations, le Conseil Général du Gard a confié à l'institut de sondage IPSOS la réalisation d'une enquête téléphonique auprès de la population gardoise. Ce sondage a pour objectif de mesurer l'état actuel du niveau de sensibilisation et la culture du risque « Inondation » de la population gardoise.

Cette enquête a vocation à être réalisée régulièrement (tous les 3 ans) pour apprécier l'évolution des opinions, attentes, perceptions, besoins et préoccupations des Gardois en matière de prévention du risque inondation.

Cette première enquête donne les principaux enseignements suivants :

Il existe sur le Gard une assez bonne conscience de l'existence du risque inondation et la vulnérabilité (habitation, lieu de vie, déplacements, ...). Il resterait à savoir si cette bonne perception par la population est seulement une conséquence directe de la proximité des inondations de 2002 et 2003 encore récentes ou provient d'une connaissance réellement ancrée dans les esprits et qui perdurera. Les enquêtes futures apporteront sans doute des éléments de réponse sur ce point.

Les gardois sont bien conscients que la première cause objective d'accroissement du risque est l'urbanisation en zone inondable de ces dernières décennies. Pour réduire le risque, ils invoquent alors comme première nécessité de ne plus construire en zone inondable (suivie de l'entretien des rivières et de la préparation des communes à la gestion de crise).

- Une grande partie de la population (31 %) a subi au moins une inondation mais assez peu parmi les gens touchés (24 %) étaient conscients d'habiter en zone inondable.

La population est assez peu informée sur le risque inondation et apparaît demandeuse d'informations, en particulier sur ce qui touche aux consignes de sécurité et à la gestion de crise (ce qui paraît assez normal et répond à une préoccupation naturelle de sauvegarde). Le maire et les médias passifs de grande diffusion sont les principales sources vers lesquelles se tournent les gens.

L'action du Département, de la Région, de l'Etat et des syndicats de rivière en faveur de la prévention des risques est mal connue.

Il apparaît donc nécessaire de mieux communiquer pour informer sur le risque inondation, les mesures de prévention et les acteurs en ciblant correctement les médias et moyens utilisés en fonction du résultat recherché.

Les gens ne sont pas prêts psychologiquement à être délocalisés mais ils sont par contre prêts à réaliser des équipements de mise en sécurité ou de réduction de la vulnérabilité et l'aspect financier n'apparaît pas ici comme un frein majeur.

I - CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de sa politique globale de lutte contre les inondations adoptée par l'assemblée départementale le 16 décembre 2003 dans le « Schéma Départemental de Prévention des inondations », le Conseil Général du Gard a confié à l'institut de sondage IPSOS la réalisation d'une enquête téléphonique auprès de la population gardoise.

Ce sondage a pour objectif de mesurer l'état actuel du niveau de sensibilisation et la culture du risque « Inondation » de la population gardoise.

Cette enquête a vocation à être réalisée régulièrement (tous les 3 ans) pour disposer d'informations quantifiables et objectives sur l'évolution des opinions, attentes, perceptions, besoins et préoccupations des Gardois en matière de prévention du risque inondation.

Au travers de ce dispositif, il s'agit également de mieux appréhender la perception qu'ont les habitants du département des effets des politiques publiques dans ce domaine et de leur pertinence.

Il s'agira donc d'identifier tous les éléments d'image et d'opinion susceptibles d'être exploités pour constituer un outil d'évaluation ainsi qu'une aide à la décision pour mieux prendre en compte la demande sociale.

II – CARACTERISATION DE L'ECHANTILLON

L'enquête a été réalisée par téléphone, au domicile des personnes interrogées, comme traditionnellement pour ce type d'enquête.

L'échantillon interrogé est représentatif de la population départementale en termes de sexe, d'âge, de profession du chef de famille, de catégorie d'agglomération et d'arrondissement.

L'enquête a été réalisée de manière à disposer aussi d'une image par bassin versant¹ et par intensité du niveau de risque (communes classées en risque faible, moyen et fort).

Au total 1200 personnes ont été interrogées entre le 10 et 14 janvier 2005.

¹ A l'exception du bassin du Vidourle où une enquête similaire a été réalisée en octobre 2004 par le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle et de ses Affluents.

III – PRINCIPAUX RESULTATS

A - Conscience du risque dans l'environnement quotidien

59% des personnes interrogées estiment que le risque inondation est important sur leur commune. Ce chiffre augmente si l'on considère l'échantillon des personnes interrogées dans les communes à risque fort (67%) ou celui des personnes qui ont déjà subi une inondation (73%). Il existe donc une assez bonne conscience de l'existence du risque inondation en général. Les bassins versants les plus conscients sont le Vistre et le Rhône / Camargue (respectivement 82% et 77% des personnes interrogées dans les communes à risque fort de ces bassins).

D'autre part, 75% des personnes interrogées affirment que leur commune de résidence a déjà subi au moins une inondation (84% des personnes interrogées dans les communes à risque fort). Ce chiffre peut être rapproché des 80% des communes touchées en 2002.

Il existe aussi une prise de conscience sur la localisation en zones inondables des principaux lieux quotidiens : habitations (18% des personnes interrogées), lieu de travail ou celui du conjoint (respectivement 19 et 11%), écoles des enfants (12%), trajets quotidiens habitation / lieu de travail (34%) ou habitation / école des enfants (17%).

B - Perception de l'évolution du risque inondation

21% des personnes interrogées estiment que le risque inondation est plus important que par le passé et 48% pensent que le risque est toujours le même. Ces résultats assez faibles (la population habitant en zone inondable a fortement augmenté depuis 30 ans) pourraient s'expliquer par une confusion de la notion du risque assimilée à celle de l'aléa. Des différences significatives sont observées entre les différents bassins versants, les bassins du Rhône / Camargue et des Gardons étant plus sensibilisées à cette notion de risque accru par rapport au passé (respectivement 31% et 27% qui estiment que le risque est plus important actuellement). Il en est de même pour l'échantillon des personnes interrogées dans les communes à risque fort (26%) en comparaison avec celles des communes situées en risque faible (13%) ou même moyen (19%).

Parmi les raisons invoquées de cet accroissement du risque, l'urbanisation des zones inondables occupe la première position (53%), suivie par le manque d'entretien des cours d'eau et le réchauffement de la planète (respectivement 47% et 33%). Ce résultat est donc globalement positif puisqu'il met bien en avant la première cause objective d'accroissement du risque et démontre une prise de conscience sur les conséquences de l'urbanisation en zone inondable.

C - Expériences vécues dans le Gard

31% des personnes interrogées ont déjà subi au moins une inondation ayant affecté leur résidence ou leurs biens et les dégâts ont été importants dans 38% des cas. Parmi ces personnes, 76% déclarent n'avoir pas été conscients d'habiter dans une zone inondable avant d'avoir été inondés. Ceci démontre bien la nécessité d'informer les citoyens sur le risque inondation lors des acquisitions et déménagements.

D - Information reçue sur le risque inondation

Seulement 31% des personnes interrogées déclarent avoir reçu des informations sur le risque inondation. Les communes situées en risque fort sont plus informées (31%) contre 27% pour les communes situées en risque moyen et 18% pour celles en risque faible. Au niveau des bassins versants, le bassin du Rhône / Camargue se détache (41%) puis celui du Vistre (28%), les résultats dans les autres bassins versants se situent autour de 20%. On peut considérer qu'il s'agit là de résultats satisfaisants.

Les principales informations reçues sont les consignes à tenir en cas d'inondation (69% des personnes ayant reçu des informations), les zones présentant un risque au niveau de la commune (55%) et les mesures de sauvegarde prévues par la commune en cas d'inondation (52%).

Les principales sources d'information sont la mairie (73%), l'entourage (bouche à oreille) (63%) et les médias (télévision, presse écrite et radio - 53% tous confondus). Viennent ensuite le Conseil Général (31%), les services de l'Etat (30%) et l'école des enfants (26%). Les documents officiels (PPR) et les informations par le notaire obtiennent un faible score (respectivement 20% et 3%).

Les informations que la population aimerait recevoir portent principalement sur les mesures de sauvegarde prévues par la commune en cas de crise (25%), les consignes de sécurité (23%), les mesures de protection collective (digues, barrages, 21%), les zones présentant un risque dans la commune (19%) et les mesures de sécurité prévues dans les écoles (18%). Au niveau des données par bassin versant, le bassin du Vistre est le plus intéressé à recevoir des informations sur les mesures de sauvegarde (27%), celui de l'Hérault des informations sur les consignes de sécurité (25%) et les bassins du Rhône / Camargue et du Vistre des informations sur les mesures de protection collective (23% pour les deux bassins). Les mesures de protection collective intéressent plus les personnes interrogées dans les communes à risque fort (22%) contre 15% dans les communes à risque moyen ou faible.

E - Information en temps de crise

66% des personnes interrogées disent mal ou très mal connaître les procédures ou précautions à prendre pour faire face à une inondation. Cette connaissance est plus élevée sur le bassin Rhône / Camargue (43% des personnes disent connaître ces procédures) et dans les communes situées en risque fort et moyen (36%) plutôt que les communes à risque faible (31%), ce qui est plutôt "rassurant". Mais ces résultats demeurent faibles et conformes à ce qui est dit ci-dessus (cf E) et confirme bien l'importance de communiquer de manière plus efficace et plus large sur ce thème.

Les moyens de communication les plus utilisées en temps de crise sont les médias : télévision (56%) et radio (42%). Les messages d'information et d'alerte de la mairie occupe la troisième place (35%). Dans les communes à risque fort et moyen, la part attribuée aux messages d'alerte diffusés par la mairie est plus forte (40%). On peut souligner l'importance de moyens de communication à priori « peu fiables » (32% pour le bouche à oreille).

F - Acceptabilité du risque

14% des personnes interrogées estiment que leur lieu de résidence est équipé contre le risque inondation. Ce chiffre augmente si l'on considère les personnes ayant vécu au moins une inondation (25%). Il n'y a pas de différence significative entre les communes classées par niveau de risque. Au niveau des bassins versants, celui du Vistre et du Rhône / Camargue ont des chiffres légèrement plus élevés que la moyenne.

Les équipements qui ont été installés sont variés : mise en hors d'eau des installations électriques et chaudière (47%), matériaux résistants à l'eau (35%), rehaussement du vide sanitaire (32%) et pièces habitées en étage (32%). Ce sont donc globalement des dispositifs assez lourds.

Parmi les raisons pour lesquelles les personnes interrogées n'ont pas procédé à la réalisation d'équipement sont invoquées l'impossibilité de décider des travaux (à la charge du propriétaire ou de la copropriété - 30%), le manque d'information sur les dispositifs existants (26%) et le coût (21%). L'aspect économique ne seraient donc pas dissuasif. 15% des personnes interrogées estiment que ce type de mesures serait inefficace car ils seraient inondés de toute manière.

Seulement 3% des personnes interrogées ont déjà déménagé à cause du risque inondation, 7% y songent sérieusement et 90% ne sont pas prêts à le faire.

G - Mesures à mettre en place pour prévenir ou diminuer le risque inondation

Les principales mesures invoquées pour prévenir ou diminuer le risque sont : la nécessité de ne plus construire en zone inondable (66%), de mieux entretenir les rivières (45%) et de mieux préparer les communes face à une inondation que ce soit dans l'alerte et la prévision (24%) ou la gestion de crise (16%). Il y a là une cohérence certaine avec les réponses précédentes (cf B).

Les mesures telles que la protection de lieux habités par les digues et la réalisation de bassins de rétention obtiennent des scores inférieurs (respectivement 15% et 13%).

Les différences ne sont pas significatives par niveau de risque. Au niveau des bassins versants, le Haut Hérault est plus sensibilisé aux problèmes d'urbanisation en zone inondable (77%), il en est de même sur l'entretien des rivières (57%) suivi par les Gardons (50%) et la Cèze (49%). Sur la prévision et l'alerte, les Gardons sont aussi plus sensibilisé (26%) et sur la gestion de crise le bassin du Rhône / Camargue (17%).

Les communes sont jugées comme étant les acteurs publics les plus impliqués dans des actions de réduction du risque inondation (49%) loin devant le Département, la Région et l'Etat qui obtiennent chacun un score de 21%. On remarquera le manque de reconnaissance des syndicats de rivière (seulement 10%).